

Créer et gérer une association

-Référence: **FT-33**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les formalités de création d'une association
- Comprendre le fonctionnement et le rôle des différentes instances
- Gérer une association et respecter les obligations fiscales correspondantes
- Elaborer le budget d'une association

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Dirigeant, administrateur, salarié et bénévole d'associations, ou toute personne développant une activité en relation avec le secteur associatif.

Programme

- **La création d'une association**
 - Le projet associatif et la notion de " but non lucratif " .
 - La rédaction des statuts de l'association.
 - Les clauses relatives aux membres et au siège social.
 - L'enregistrement auprès des autorités administratives.
 - Exercice: Rédaction de statuts types (mentions obligatoires).
- **Les activités de l'association**
 - Les activités normales proposées aux membres.
 - Les activités habituelles ou exceptionnelles proposées aux tiers.
 - Les activités spécifiques réglementées : sportives, culturelles, encadrement de mineurs.
- **Le rôle des différents organes de direction d'une association**
 - La direction de l'association.
 - Les membres du Conseil d'administration.

- Les membres du Bureau.
- Travaux pratiques Cartographie de la structure décisionnelle d'une association.
- **Le contrôle de l'association**
 - Le contrôle par l'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire.
 - Les conventions collectives et les contrats spécifiques.
 - Les procédures pour modifications statutaires.
 - Le contrôle par le Fisc et l'URSSAF.
 - Exercice: Etude et analyse du fonctionnement et du déroulement d'une AGO et d'une AGE.
- **Les modalités de financement d'une association**
 - La cotisation des membres.
 - Les dons manuels, le mécénat et le parrainage.
 - Les différentes subventions.
 - Les aides liées aux contrats des salariés.
 - Les autres ressources : loterie, tombola, vente de produits ou de services.
- **La comptabilité et les obligations fiscales de l'association**
 - Les petites associations : recettes, dépenses et justificatifs.
 - Les associations importantes : forme juridique, activités, financement.
 - L'impôt sur les sociétés et la TVA : les associations et activités concernées.
 - Les différentes taxes : professionnelle, d'apprentissage, pour la formation continue.
 - Les taxes sur les salaires : CSG et CRDS.
 - La gestion du personnel : indemnisation des bénévoles et des volontaires, rémunération des animateurs et des salariés.
 - Exercice: Elaboration d'un budget prévisionnel.
 - Découverte des différentes structures d'aide à la gestion d'une association (Le CRIB, le CEA, Le GUSO).



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc